



WOLFinfo

N°51 - Avril 2017

Un investissement pour l'avenir

**RÉHABILITATION
DU CENTRE SPORTIF
ET CULTUREL**

DOSSIER

**VIE DU VILLAGE
Carnaval 2017**

**ÉLECTIONS, VIE CIVIQUE
INCIVILITÉS...**



WOLFinfo

N°51 - Avril 2017

Directeur de la publication :

Éric Amiet

Responsable de la publication :

Michel Wartel

Comité de rédaction :

E. Ginter, L. Lutz, L. Meyer, M. Rossignol,

S. Arnaz-Jacob, D. Weber.

Mise en page : Cré Home

Crédits photos : Wolfisheim

(sauf mentions) - Cré Home

Impression : Valblor - Illkirch

Labellisé IMPRIM'VERT sur papier 100% recyclé.

Tirage : 2200 exemplaires

Distribution : Impact Media Pub

Contact : michel.wartel@estvideo.fr**Mairie de Wolfisheim**19 rue du Moulin - 67202 Wolfisheim
Tél. 03 88 78 14 19 - Fax : 03 88 77 02 75Site web : <http://www.wolfisheim.fr/>
courriel : mairie@wolfisheim.frDu lundi au vendredi :
de 8h à 12h et 14h à 18h
(mercredi jusqu'à 19h)
fermé le samedi.

wolfisheim.fr

ATELIERS CULINAIRES**On se fait des Sushis ?**

Au cours de 2 soirées de février et mars, des apprentis Itamea (cuisinier japonais) ont investi les cuisines de l'école élémentaire pour des ateliers culinaires visant à leur inculquer les bases des Nigiri-Zushi appelés Sushis en France.

Sachiko Miura, guide conférencière (français/japonais) et animatrice de cours de cuisine japonaise à ses heures, a animé les soirées. Après une vraie leçon de préparation du riz qui est tout un art au Japon, chaque participant a préparé plusieurs sortes de Sushis et de Makis : ce sont de petites bouchées à base de riz froid, de poissons crus, de légumes, assaisonnées ou non de wasabi (équivalent de notre raifort) que l'on déguste en les trempant dans une sauce soja salée appelée shōyu. Entre chaque bouchée de Sushi il est habituel de consommer une fine lamelle de gari (gingembre vinaigré), son goût fort permet de faire disparaître le goût du sushi que l'on vient de manger pour mieux apprécier le suivant. De plus l'acidité du gari était autrefois un moyen de mieux résister aux risques d'un poisson pas frais.

À la fin de la soirée, tout ayant été mis en commun, tous ces nouveaux itamea ont pu partager ce sympathique repas. Ils sont repartis en emportant les recettes. Ne vous étonnez pas si certains de vos amis vous proposent prochainement ces plats !



CARNAVAL 2017

Déguisements et confettis dans les rues du village à la veille des vacances de février.

En cortège, savamment déguisés et grimés, les élèves et les enseignants de l'école élémentaire Germain Muller se sont rendus à la maison de retraite "Au fil de l'eau" afin de partager avec les aînés un moment de rires et de gaieté. Sous un timide soleil de printemps, sorcières, démons, princesses, chevaliers et pirates ont regagné l'école pour engloutir goûters et jus de fruits. Merci aux parents accompagnants.



à la maison de retraite...

Vendredi 3 mars, les familles des résidents étaient invitées au bal costumé. Les participants portaient de beaux déguisements et se sont prêtés au jeu avant de se rassembler autour d'un backeoffe. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. À l'initiative de ce projet, le personnel qui a tenu à relancer cette tradition. Cela leur tenait à cœur et toutes les équipes s'y sont investies. Un grand merci à toutes et à tous pour ce bel événement qui a su apporter joie et divertissement à nos aînés.



GÉRANIUMS ET PÉTUNIAS *Corps de ferme fleuri*

Le 4 février 2017 M. Philippe Grosskost s'est vu remettre le 2^e prix dans la catégorie "Corps de ferme en activité". Au Vaisseau, devant une nombreuse assistance, le jury départemental lui a remis ce prix pour le fleurissement de son corps de ferme. Félicitations à la famille Grosskost.



RECONNAISSANCE *Monsieur Jaquie Vix honoré*

Lors de l'assemblée générale du crédit Mutuel, qui s'est déroulée le vendredi 10 mars à Wolfisheim, M. Vix a été récompensé pour 35 années de service bénévole. Christiane, son épouse a également été remerciée.



RENDEZ-VOUS

Placette du cantonnier

La placette connaît un grand succès depuis sa mise à disposition aux riverains. Pour preuve son taux d'occupation et de remplissage particulièrement élevé quelle que soit l'heure de la journée. Avec l'arrivée du printemps, l'aménagements paysager lui donne un tout autre cachet et s'intègre à merveille dans l'effort d'embellissement et de fleurissement de la commune. De nombreux retours positifs parviennent en mairie.





WOLFISHEIM... lieu de départ pour des aventures sportives et humaines.



En selle Marcel !

Dans le cadre des soirées découvertes nous avons accueilli un jeune couple, Claire Quenderff (Souffelweyersheim) et Jérémy Meucci (Wolfisheim), qui a sillonné l'Europe à vélo en quasi autonomie durant plusieurs mois.

Dans la salle du conseil, comble, ils ont présenté un très beau film retraçant leur périple : partis de Wolfisheim en avril 2016, ils ont traversé l'Italie, la Grèce, les pays baltes entre

autres, pour revenir par l'Allemagne avant Noël.

Le bilan : 15 pays traversés, 7400 km pédalés !

Ils ont régalé le public par le récit de leurs anecdotes, péripéties et constatations tant sur les réseaux des pistes cyclables qui se sont petit à petit amenuisés pour devenir inexistantes que sur l'accueil de la population et à la générosité qui sont inversement proportionnelles à la richesse du pays et des habitants.

Ce voyage, fait de beaux paysages et de belles rencontres, leur a donné l'envie de recommencer : ils viennent de partir de Grèce pour rejoindre le Kazakhstan. Pour suivre leurs nouvelles aventures et revoir le film du précédent voyage, rendez-vous sur <https://ensellemarcel.wordpress.com>

Une autre habitante est habituée des randonnées solitaires dans les contrées lointaines.

Marie-Reine Gross est, elle aussi, repartie pour accomplir son périple en Asie du Sud-Ouest.

NOS AIRES DE JEUX...

...vont devenir des espaces sans tabac.

En effet une convention va être signée par la commune avec l'association de type 1901 et reconnue d'utilité publique "la Ligue contre le cancer". Cette convention de partenariat vise à développer le label "Espace sans Tabac". Les espaces extérieurs concernés sont principalement les squares communaux et la cour intérieure de jeux du Parc Fort Kléber où seront installés des panneaux signalant l'interdiction de fumer.

Cette initiative permet de répondre à plusieurs enjeux :

- Le rappel de l'interdiction de fumer dans les espaces publics ;
- La préservation de la santé des enfants et des adolescents ;
- La réduction de l'initiation au tabagisme des jeunes et de l'exposition au tabagisme passif ;
- La maintenance de la propreté dans ces lieux "sans mégots".

Pour rappel, en France, chaque année, le nombre de décès liés au tabac est estimé à 78000, dont 47000 par cancer.



VISITE

Visite de la synagogue en partenariat avec l'Université Populaire de la Krutenau (UPK)



Le judaïsme est présent à Wolfisheim depuis le Moyen Âge. La communauté se reconstitue au 18^e siècle. Les recensements dénombrent 14 familles en 1784 et jusqu'à 229 membres en 1870. Une école juive pour les enfants de Wolfisheim et d'Oberschaefolsheim a fonctionné jusqu'en 1914. Actuellement, la Communauté de Wolfisheim fonctionne grâce au regroupement des fidèles d'Oberschaefolsheim et d'Eckbolsheim.

Construite en grès des Vosges à la place d'un oratoire édifié en 1837, la synagogue, située rue du Milieu, est achevée en 1897. Elle a été préservée de la destruction pendant la guerre de 1939-45.

Le massif antérieur de l'édifice, monumental, montre une division tripartite. Le portail surmonté d'une rose et d'un fronton triangulaire est flanqué de deux tours carrées à bulbe. Une inscription hébraïque figure sur le tympan. La nef qui prolonge le massif antérieur est en maçonnerie enduite. À l'intérieur les murs sont ornés de peintures de motifs floraux et de frises. Une tribune des femmes reposant sur des colonnettes existe sur trois côtés.

Jean-François Kovar, historien, retrace l'histoire juive afin d'expliquer les différents rites et fêtes encore d'actualité et faire un lien avec leurs origines. Il replace le judaïsme dans le contexte géopolitique des différentes périodes ce qui amène à constater qu'en Alsace le judaïsme est influencé par les traditions locales. Enfin il décrit chaque objet de culte, tenture ou mobilier et en explique l'usage et la correspondance avec le temple détruit de Jérusalem.

Accueilli par M. David Riahi, président de la communauté, le public venu nombreux et très intéressé, n'a pas hésité à poser de multiples questions.



Vu l'intérêt des participants et afin de compléter cette visite, Jean-François Kovar propose une éventuelle visite du cimetière, datant du début du siècle et qui se situe rue de la Mairie.



Vœux du maire

La traditionnelle soirée des vœux s'est déroulée à la salle polyvalente le vendredi 6 janvier.

En ouverture, Marylène Marquès, assure le show jusqu'à l'installation de tous les convives, le maire, Éric Amiet et ses adjoints accueillant un à un les villageois.



Marylène Marquès et les enfants



M^{me} Fabre

M^{me} Fabre, Directrice Générale des Services, présente le bilan de l'année écoulée et remercie tout le personnel municipal pour "son dévouement, son professionnalisme et sa rigueur".



M. Éric Amiet

Puis, devant un parterre d'élus et de concitoyens, Éric Amiet évoque la situation économique difficile, l'état d'urgence sur le plan national mais il déclare "Maintenir le lien social au milieu de la tempête reste donc ma priorité et celle de mon équipe municipale, plus disponible et enthousiaste que jamais".

Sur le plan des finances communales, il rappelle les mesures annoncées l'an dernier suite à la baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'État, la diminution des recettes et annonce que "les mesures ont porté leurs fruits et malgré les difficultés, les objectifs pour 2016 ont pu être réalisés et nous avons terminé l'année avec un excédent satisfaisant" aussi "je proposerai au Conseil Municipal, lors du vote du budget 2017, de ne pas supprimer l'abattement supplémentaire pour 2017, la dotation globale de fonctionnement diminuant moins que ce qui avait été annoncé par l'État. Je peux donc vous annoncer une stabilité fiscale communale pour cette année".

S'en suit la remise des prix du fleurissement et des décorations de Noël avec Marlise Jung, 1^{re} adjointe, qui remercie tous ceux qui participent à l'embellissement du village par un travail acharné pour déjouer les aléas de la météo, nombreux en 2016.

C'est alors que la troupe "Les mangeurs de lapins" primée au Festival Off d'Avignon en 2014 investit la scène pour un spectacle burlesque, extravagant, saugrenu, irrationnel, entre cirque et poésie, performance sportive et pas de danse.

Prise entre joie, rire, surprise, émotion, la salle a vibré au rythme des gags.

Galettes, stollles et vin chaud ont été partagés entre élus, amis, collègues et voisins. Les artistes sont venus sympathiquement se mêler à la population, goûter nos spécialités et recevoir de vive voix les félicitations du public.



Les Talents Équestres
Concours d'arts équestres de 10h
Dimanche 21 Mai 2017 à 19h
@ PRETTYHORSE PHOTOGRAPHY



• 7€ Tarif Plein • 5€ Tarif réduit • Gratuit - 7 ans

"Plaisirs Équestres"
Fort Kléber
67202 WOLFISHEIM
julie.rebinnik@wanadoo.fr
06.47.21.91.34.

Buvette et restauration
Espace couvert et carrière
Animations diverses
Exposants
Spectacles Équestres

photo : PrettyHorse Photography

POMPIERS VOLONTAIRES Sans faille

Pompiers volontaires à Wolfisheim, c'est un engagement sans faille auprès de la population mais aussi une participation aux nombreux événements du village.

Lors de la vente des calendriers en début d'année, un accueil particulièrement chaleureux leur est toujours réservé, ils remercient vivement les habitants du village.

La section de Wolfisheim est toujours ouverte pour accueillir de nouveaux venus dans ses rangs, pour tous renseignements veuillez prendre contact avec le président Benoît Goetz.



L'AMICALE DE PÊCHE News n° 10

L'assemblée générale de l'Amicale Pêche et Loisirs Wolfisheim a eu lieu le 5 février 2017 dans un chalet presque complet. "La bonne marche d'une association repose avant tout sur la contribution de chacun et sur la cohésion de l'équipe" explique Michel Zehnacker, Président. Il se félicite de la bonne santé de l'amicale après 4 années de travail du comité et de certains membres et ce à divers niveaux en assurant les 20 manifestations, les journées travaux, la surveillance des étangs, la gestion du chalet, du site internet et une gestion financière rigoureuse. Entretien, investissement raisonné, manifestations diverses sont encore à l'ordre du jour pour l'année à venir. Quelques changements sont à noter, Alexandre Zehnacker, Gérard Gutedel et Olivier Sponne, entrent au Comité tandis que Pierre François Humbert, Sébastien Kohler et Gérard Metzger ont donné leur démission.

Les réviseurs aux comptes Maurice Saum et Michel Peter cèdent leur place à Willy Viola et Jacques Winstel.

L'entretien et le nettoyage des berges a eu lieu le 18 février et des travaux de plus grande envergure sont prévus à l'étang 1, ils seront pris en charge par la commune à savoir l'abattage d'un peuplier d'Italie et la consolidation des berges. Eric Amiet, maire, précise que les travaux de consolidation se feront dans un esprit écologique.

À noter de nouveaux horaires de pêche pour l'étang 2 qui sera ouvert, à titre expérimental, du samedi 29 juillet 2017 au dimanche 3 septembre 2017 toute la semaine de 6 à 20h. Sinon les étangs ouvriront habituellement du lundi 1^{er} mai 2017 au dimanche 28 janvier 2018, la pêche des enfants de Wolfisheim et d'Oberschaeffolsheim aura lieu cette année aux étangs de pêche d'Oberschaeffolsheim le samedi 13 mai 2017 à partir de 14 h (pêche gratuite réservée aux enfants des deux communes jusqu'à 14 ans).



À l'issue de la réunion une large ovation a été faite à Gérard Metzger pour plus de 40 ans d'activité au sein de l'amicale il a été chaleureusement félicité pour son engagement ainsi que son épouse.

Pour plus de renseignements
rendez-vous sur le site :
www.amicale-peche-loisirs-wolfisheim.fr



DONNEURS DE SANG - OBERSCHAEFFOLSHEIM/WOLFISHEIM - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

323 dons du sang en 2016

Les donneurs de sang continuent de se mobiliser

L'assemblée générale de l'association pour le don de sang bénévole d'Oberschaeffolsheim et de Wolfisheim s'est tenue dernièrement à la salle du Moulin d'Oberschaeffolsheim.

Le président, Jean-Marie Labroche, a mis l'accent sur le dynamisme et la disponibilité des bénévoles qui œuvrent à chaque collecte : "Au nom du comité, je remercie toutes les personnes qui font l'effort de venir à nos collectes, mais aussi à ceux et celles qui se rendent à l'EFS (Établissement Français du Sang) pour effectuer des dons de plasma ou de plaquettes ainsi qu'aux jeunes donneurs. C'est un gage d'avenir et l'assurance que l'association pourra compter sur cette jeunesse qui a su prendre ses responsabilités. D'ailleurs l'esprit

convivial qui règne à chaque collecte est la preuve manifeste que notre démarche est bonne."

Une légère augmentation des dons est à signaler : 309 pour 2015 et 323 en 2016 avec une pointe de 76 au mois d'août. Votre don est précieux...

de sang étaient en baisse dans d'autres communes et conclut en réitérant ses encouragements pour notre équipe dynamique. L'adjoint au maire, Jean-Paul Prève, a remercié l'association pour le bon travail et le Vice-Président de l'Union Départementale, Jean-Louis Krieger a fait un point sur les besoins en sang.

Ce fut ensuite la remise des diplômes avec insignes, dont un en or.

La soirée s'acheva autour d'une collation organisée par l'association.



...C'EST LE DON DE LA VIE.

Les malades et accidentés ont grand besoin de cette chaîne de solidarité. Maurice Schwartz, président de l'Union départementale, a précisé que les dons

Le calendrier des prochaines collectes s'établit ainsi :

- à Wolfisheim : **20 juin et 29 août ;**
- à Oberschaeffolsheim **14 novembre.**

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'AMICALE DE PÊCHE

Une journée de travaux sur le site des étangs de notre Amicale, s'est déroulée par un temps estival, le samedi 18/02/2017, de 8h du matin jusqu'en fin d'après-midi.

Ces travaux ont pu être menés à bien grâce à l'aide de M. Mey Edmond, qui a participé activement à ces travaux, en se chargeant de l'évacuation des déchets, tout au long de la journée, à l'aide de son tracteur et de sa remorque.

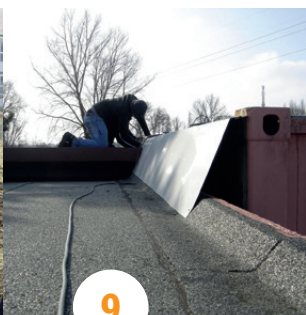
Divers travaux de débroussaillage des abords des trois étangs, d'élagage de plusieurs arbres, d'enlèvement de haies de thuyas le long de la clôture y ont été effectués.

Une partie du dessus du conteneur de stockage a été mise en peinture.

Par ailleurs, des travaux de terrassement avec mise en place d'une bordure bétonnée dans le sol ont également été terminés. À ce jour, les dalles ont été posées.

Une vingtaine de bénévoles a répondu présents lors de cette journée, et un sympathique apéritif et un excellent repas, ont permis aux participants de se restaurer à midi.

Le Comité tient à remercier tous les participants qui ont permis que cette journée de travaux se passe dans les meilleures conditions.



RANDONNEURS DE WOLFISHEIM

Calendrier des sorties 2017

Pour toutes les sorties, rendez-vous sur le parking devant l'église catholique de Wolfisheim, rue Saint Pierre, aux heures indiquées (sauf mention contraire) ci-dessous.

13 avril - 8h	Sortie N°5	Dominique	Étang du Fleckenstein – Col du Hichtenbach
20 avril - 8h	Sortie N°6	Raymond	Nesselried – Hummelswald • Restaurant
27 avril - 8h	Sortie N°7	Dany	Niederbronn – Grand-Arnsbourg
4 mai - 8h	Sortie N°8	Laurent	Phalsbourg – Circuit des Lavoires
11 mai - 8h	Sortie N°9	Dominique	Muckenbach – Champ du Messin
15 mai au 18 mai : Sortie Jura			
1 juin - 8h	Sortie N°10	Dany	S ^t Blaise-la-Roche – FA Promont • Restaurant
8 juin - 8h	Sortie N°11	Laurent	Schirmeck – 3 Planchers • Anniversaires
15 juin - 8h	Sortie N°12	Thomas	Wackenbach - Donon
22 juin - 8h	Sortie N°13	Richard	Étang d'Haspelschied - Altschlossfelsen
29 juin - 8h	Sortie N°14	Jean-François	Lac du Vieux-Pré – Roche des Corbeaux
6 juillet - 8h	Sortie N°15	Raymond	Kohlbergwiese – Cascade du Gertelsbach • Restaurant
13 juillet - 8h	Sortie N°16	Bertrand	S ^{te} Marie aux Mines – Tête du Violu
20 juillet - 8h	Sortie N°17	Jack	Villé – Col du Kreuzweg
27 juillet - 8h	Sortie N°18	Marcel	Wasserbourg – Petit Ballon
3 août - 8h	Sortie N°19	Jean	Maison Forestière Hengst – Rocher de Mutzig
10 août - 8h	Sortie N°20	Jean-François	Lac de Kruth – Grand Ventron
17 août - 8h	Sortie N°21	Dominique	Col de la Schlucht – Lac Vert
24 août - 8h	Sortie N°22	Bertrand	Storckensohn – Gazon Vert • Restaurant
31 août - 8h	Sortie N°23	Thomas	Ampfersbach - Gaschney
7 septembre - 8h	Sortie N°24	Laurent	Obersteigen – Col de la Schleif • Saucisses
14 septembre - 8h	Sortie N°25	Bertrand	Col de la Schlucht – Hohneck • Restaurant
21 septembre - 8h	Sortie N°26	Laurent	Les Roches de l'Ormont
28 septembre - 8h	Sortie N°27	Jack	Obersteinbach – Chau Wasigenstein
5 octobre - 9h	Sortie N°28	Jean-François	Turckheim – Trois-Épis
12 octobre - 9h	Sortie N°29	Jack	Fouday – Chau de la Roche
19 octobre - 9h	Sortie N°30	Dany	Saverne – Grotte St Vit
26 octobre - 9h	Sortie N°31	Laurent	Welschbruch – Sainte Odile

Renseignements auprès de Laurent PITTIS :
au 03 88 76 08 76 ou 06 85 99 19 55
ou/et tomerine2@gmail.com



ESW

Nous avons démarré l'année sur les chapeaux de roues..



MARCHÉ aux PUCES

Dimanche 4 JUIN 2017
8h à 17h

WOLFISHEIM
300 exposants - 16€ les 5 mètres

Organisé par la Commune de Wolfisheim et
l'Etoile Sportive de Wolfisheim

Buvette et petite restauration

Inscription le 25 mai
esw.wolfisheim@gmail.com
06 47 21 62 02 (sms)
<http://eswolfisheim.wifeo.com>

Voici un résumé de nos activités :

Tournoi Super U / Soccer park : courant janvier nous avons organisé un tournoi pour U13 au sein du Soccer Park d'Eckbolsheim, en partenariat avec Super U. Plusieurs équipes venues d'une dizaine de villages environnant se sont sportivement affrontées.

Vide grenier en salle : comme toujours la salle polyvalente a accueilli nombre de chineurs. C'est l'occasion pour tous de faire de bonnes affaires, le club se mobilise pour organiser tout cela. Un grand merci cette année à nos très jeunes joueurs qui ont joué les serveurs afin de servir les repas commandés par les exposants. La relève est là !

Soirée carnaval : c'était une première : autour d'une excellente paëlla, les convives déguisés se sont amusés sur la piste de danse. Là encore, c'est notre équipe sénior 2, la Marty's Team, qui s'est investie afin que tout se déroule parfaitement tout au long de la soirée. Vive nos jeunes !

Défi piles : comme l'an passé nous avons participé à un challenge organisé conjointement par la LAFA, Schroll et l'éco-organisme Screlec afin de sensibiliser nos jeunes au recyclage. Nous sommes arrivés 7^e sur 60, en kilos de piles récupérés (745kg). Pour en savoir plus, voir le bulletin Alsace Foot du 8 mars sur le site de la Ligue : <http://lafa.fff.fr/cg/0300/www/journal/2203312.shtml>

Du 10 au 14 avril : durant la semaine précédant Pâques nous organiserons notre habituel Stage de foot "Danièle Ohl", labellisé et ouvert à tous dans la limite des places disponibles (environ 40). N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet pour en savoir plus.

Dimanche 4 juin : et comme toujours, rendez-vous pour le marché aux puces : les bulletins d'inscription sont disponibles sur notre site, à la mairie ou à la boulangerie Pierre.

Samedi 3 et dimanche 4 juin : nous organisons la phase finale de la Coupe de France ANFSAB : l'Association Nationale de Football en Salle des Assureurs et des Banquiers. Notre équipe défendra nos couleurs au centre sportif d'Oberhausbergen : allez la soutenir et découvrir le Futsal

Et nos matchs ayant repris, nous vous invitons à venir nous soutenir quand nous jouons à domicile : que ce soient les matchs des séniors ou des jeunes. Parents, voisins, si vous souhaitez nous rejoindre pour, avec nous, faire briller notre Étoile, nous vous accueillerons avec plaisir.

Et comme toujours, un grand merci à tous : éducateurs, dirigeants sans qui rien ne se ferait. À nos sponsors aussi, dont Super U, Soccer Park, boulangerie Pierre, Assurances Thierry Marco...



BIBLIOTHÈQUE

Augustin Chaussette

Accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles ou éducatrices des Stupsi, nos bébés lecteurs ont assisté, le mardi 21 mars, dans la salle du conseil de la mairie de Wolfisheim, à un petit spectacle spécialement conçu pour eux. Ils ont suivi les aventures d'Augustin Chaussette, drôle de personnage qui s'ennuie au pays des chaussettes et qui décide de partir voir si la vie est plus drôle, plus surprenante, mieux, ailleurs. Le voyage les a emmenés au pays des "zhabits".



ÉCOLE DE MUSIQUE

Deux professeurs de piano de l'école de musique, M^{me} Cynthia Weissbraun et M. Samuel Aznar organisent avec quelques élèves un projet musical. Celui-ci s'articule autour d'un atelier création d'un conte musical intitulé :

Le voyage de Wolfi

Ce spectacle musical d'une durée de 30 mn environ a été présenté au public le dimanche 26 mars à 17h dans l'auditorium de l'espace Marceau de Holtzheim et sera rejoué lors du festival Wolfi-Jazz. Les élèves participant à ce projet ont entre 8 et 10 ans et se sont

retrouvés lors de répétitions depuis le mois de décembre 2016.

Synopsis de l'histoire : Le personnage principal est un loup appelé "Wolfi" dont le métier est de faire peur aux enfants. Le souci est que c'est un loup très gentil qui a manqué son orientation... Aussi décide-t-il de partir faire le tour du monde à la recherche d'une nouvelle profession... La suite de l'histoire a été inventée par des élèves très motivés.

Ce conte musical nous fait voyager à travers divers pays : l'Italie avec "L'Histoire de Petit Ourson" jouée par Amandine ; le Kenya avec "Le discours d'un Roi" joué par Maxence ; l'Australie avec "Le bouquet de fleurs" joué par Tasnime ; Las Vegas "La Star du Crock'n'Roll" jouée par Irina ; Paris "La

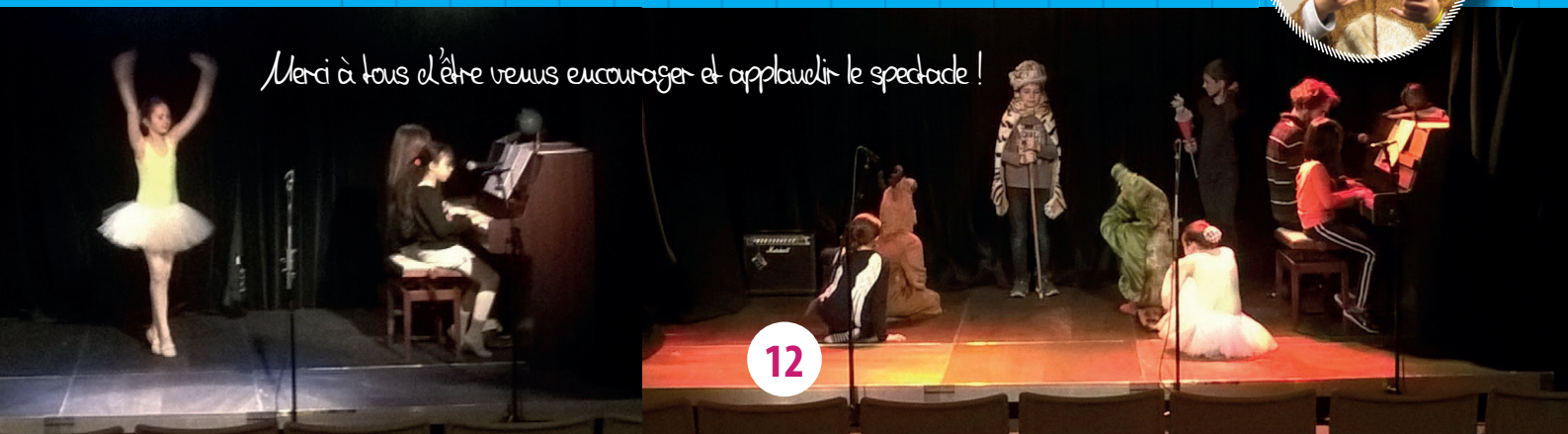
rencontre" jouée par Clémentine ; Le Pôle Nord "Le Roi du Rythme" joué par Juliette ; Le Japon "Champion de Skate" joué par Élise et le retour à Wolfisheim où tous les participants se retrouvent pour le final.

Ces personnages très attachants chantent et jouent de divers instruments comme le piano, la guitare électrique, la batterie.

Un grand bravo et merci aux deux professeurs ainsi qu'aux élèves qui se sont investis afin de garantir la réussite de ce projet.



Merci à tous d'être venus encourager et applaudir le spectacle !





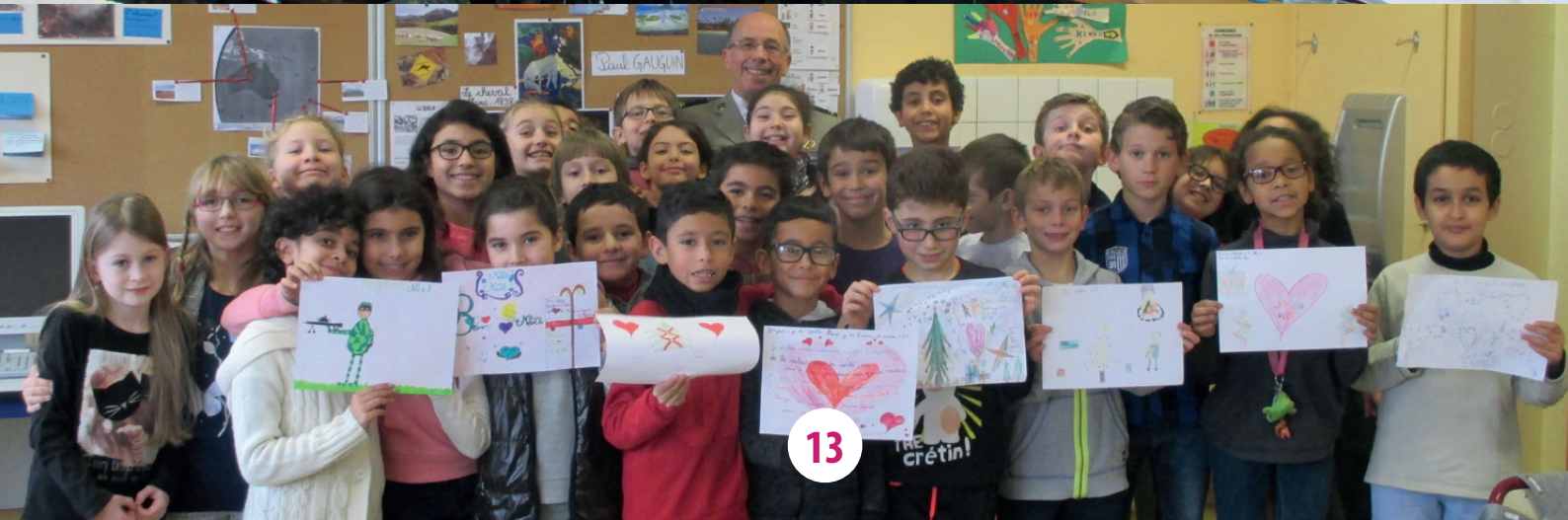
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE...

“Un dessin de Noël pour nos soldats”

Les élèves de l'école Germain Muller ont exprimé leur solidarité en participant à l'opération “Un dessin de Noël pour nos soldats”.

Les enfants ont été invités à réaliser un dessin et adresser leur soutien aux militaires éloignés de leurs familles durant la période de Noël par un message écrit.

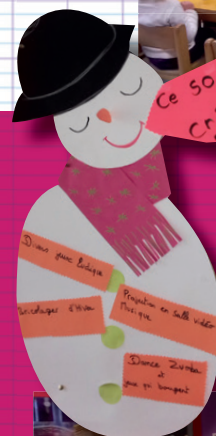
Monsieur Daniel POUSSEREAU, Président de l'Association des Sous-Officiers de Réserve est venu collecter ces témoignages, qui seront joints aux colis de Noël destinés aux soldats. Il a pu expliquer aux enfants les missions des soldats français au service de la paix à l'étranger et répondre à leurs questions lors d'échanges très enrichissants.



...ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Intergénérationnel

Au mois de décembre, les élèves de Grande Section de maternelle Maxime Alexandre, accompagnés par la classe de CE2/CM1 monolingue de l'école élémentaire Germain Muller ont présenté leurs chants et danses aux résidents de la maison de retraite "Au fil de l'Eau". Pour clôturer cet après-midi festif, ils ont partagé un goûter offert par la maison de retraite et les petits gâteaux de Noël confectionnés par les enfants des deux classes, les CP bilingues et les grands bilingues qui avaient participé lors d'ateliers à l'école maternelle.



ÉCOLE MATERNELLE

Les maternelles...
...c'est nous !

Toujours le plein d'énergie ! Animations bricolages de Noël et ateliers pâtisseries : toutes sortes de bredeles que nous avons fait goûter à nos parents et quant au père Noël, il nous a bien gâté : jeux de construction, poupées, poussettes, puzzles...

Pour la chandeleur, deux séances de "partie crêpes", miam ! Délicieux. Puis, bien sûr, toutes les autres activités et nouveauté : initiation à la danse en musique.

Pour carnaval nos masques étaient prêts.

En effet les enfants sont ravis de confectionner leurs masques de carnaval. Ils s'appliquent pour avoir le plus beau des masques. Un coup de peinture, des paillettes, un bon coup de ciseau et hop ! Tout le monde est content et fier de porter son chef d'œuvre !



HALTE-GARDERIE

Les Stupsi se divertissent !

Après le spectacle "À pas de loup", les enfants ont commencé cette année 2017 par la traditionnelle galette des rois... vive la reine !

C'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme que les petits chantent, dansent et se déguisent avec les copains. Chacun a choisi son déguisement pour carnaval : roi, princesse, pirate, dragon, éléphant, chien, clown, coccinelle... se sont côtoyés le temps d'une journée. Pas si simple d'accepter de garder le chapeau ou la veste. Certains ont multiplié



les essayages et les tenues, c'est très amusant : "qui suis-je ?"

L'équipe propose régulièrement des petites histoires et comptines. Le petit théâtre et les marionnettes rencontrent un vif succès.

Il va s'en dire que le spectacle proposé par la bibliothèque municipale au mois de mars, a accueilli un public déjà

conquis. Enfants, parents, assistantes maternelles ont apprécié l'histoire "Au pays d'Augustin chaussette"... pirouette cacahouète ! Variant comptines, marionnettes et histoires, les bibliothécaires ont fait voyager petits et grands.

À bientôt pour de nouvelles aventures au pays des Stupsi !

HALTE-GARDERIE "Les Stupsi"

17 rue du Moulin

67202 WOLFISHEIM

Tél : 03 88 76 97 05

Courriel : stupsi@wolfisheim.fr

RAM

De découvertes en expériences...

Les assistantes maternelles de Wolfisheim ont participé aux différentes festivités organisées ce trimestre.

Deux spectacles en quelques mois : "À pas de Loup" et "Au pays d'Augustin chaussette" ont permis d'initier les enfants à l'éveil artistique et ludique.

Que de sourires et de rires inoubliables ! Après plusieurs semaines de pauses, nous avons repris tous ensemble nos rencontres. Lors de ces temps d'animations du mardi et jeudi matin, les "Taties" partagent leurs expériences professionnelles, les questions d'actualité, tout en permettant aux enfants de se familiariser avec d'autres copains ou adultes.

Toujours soucieux de faire des découvertes, de nouvelles expériences, les enfants multiplient les ateliers : pâte à modeler, sable, peinture, gommettes ou jeux libres.

Les beaux jours arrivant, il sera aussi bien agréable de pouvoir profiter tous ensemble des parcs et squares de la commune... alors, à très bientôt sous le soleil de Wolfisheim !



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DE WOLFISHEIM

Nathalie Receveur

Courriel : ram@wolfisheim.fr

Tél : 03 88 78 97 99

Les horaires du relais :

mercredi en mairie permanence

téléphonique de 14h à 17h30

RDV de 15h30 à 18h30

Ateliers : mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 selon programme mensuel.



WOLFI LOUP

...

Un vent glacial souffle sur Wolfisheim en cette période hivernale, on pourrait même dire un froid intergalactique !

En effet l'accueil de loisirs de Wolfisheim, coorganisé avec l'UFCV, a proposé une semaine sous le thème de Star Wars !

Nos jeunes padawans ont été accueillis par 7 Maîtres Jedis, qui chaque matin ont pu leur faire démonstration de "La Force". Techniques de projections martiales (judo), maniement de

Shinaï (kendo), manipulation mentale (supercherie)...

Les Jedis en devenir auront pu réaliser des gâteaux en forme de sabre laser ou de vaisseau "Tie fighter", des masques de notre grand maître "Yoda" ou encore des jeux de confrontation d'équipes opposant les stormtroopers aux Jedis.

Le petit-déjeuner du mercredi aura permis à tous de faire le plein de "Force" avec les cocktails, smoothie et gâteaux roulés, réalisés par les padawans.

Enfin après une matinée d'épreuves, tous ont reçu leur diplôme de jedi les autorisant à repartir avec le magnifique sabre laser qu'ils avaient fabriqué pendant la semaine.



Une petite blague...

Dark Vador entre dans une boulangerie.

La boulangère lui dit :

- Bonjour Maître Vador. 3 pains et 2 tartes Tatin ?
- Oui ! Mais comment avez-vous deviné ???
- Parce que pain, pain, pain, tarte Tatin, tarte Tatin...

Stop aux entraves !

A photograph of a narrow street in a village. On the left, a light-colored car is parked. In the center, a white car is parked. On the right, a yellow car is parked. The street is lined with traditional half-timbered houses. A 'No Parking' sign is visible on the right side of the street.

ainsi que la circulation des bennes à ordures, il est important de respecter le stationnement dans les rues étroites du village telles que, entre autres, les rues du Milieu, de la Chapelle et sur les points de retournement et giratoires dans les résidences rue du Moulin ou rue de la Mairie.



En effet un stationnement gênant risque de mettre en péril votre vie ou celle de vos voisins et plus fréquemment empêche le ramassage des déchets dans tout ou partie de la rue ou de la copropriété.

Si tel était le cas vous seriez alors obligé, ainsi que vos voisins, d'amener votre poubelle en bord de rue...

Alors merci de respecter et/ou de faire respecter les consignes à l'entrée des ruelles et impasses et d'éviter le stationnement hors case. À titre indicatif le courrier ci-dessous a été envoyé dans certaines rues concernées.

Nous avons été interpellés par l'inspecteur général de collecte des déchets de l'Eurométropole de Strasbourg dont le camion benne éprouve de manière récurrente des difficultés pour assurer le ramassage des ordures ménagères dans certaines rues.

“En raison de stationnement intempestif de véhicules le passage du camion-benne est gêné voire dans l'impossibilité d'effectuer ses manœuvres. Si cet inconvénient majeur devait persister, le service de collecte se verrait dans l'obligation de demander la présentation des bacs et poubelles de collecte en bordure du domaine public ; à défaut, la collecte ne serait plus assurée”.

Aussi nous vous saurions gré de bien vouloir veiller à libérer ce passage lors des tournées de collecte programmées, sauf exception, les lundis matins.

CROTTES : AUX DÉCHETS !



LES VOITURES : SUR LES EMPLACEMENTS !



Amélioration du cadre de vie local lieu d'accueil privilégié

Dossier

La réhabilitation du Centre Sportif

Pendant la campagne des municipales 2014 nous avons énoncé un certain nombre de projets qui constituaient notre programme.

Le 3^e "axe fondamental" de ce programme était le suivant :

maîtriser l'urbanisme et protéger notre cadre de vie...

dans lequel la réhabilitation du CSC figurait pleinement.



"...Nous rénoverons le Centre Sportif et Culturel dont la salle polyvalente ne répond plus aux besoins des différents utilisateurs, sportifs, festifs ou artistiques.

Depuis sa création, il y a 33 ans, la population a doublé, les activités sont de plus en plus nombreuses et cette salle est surutilisée et, parfois, source de tension..."

À l'annonce de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement en 2014 et les contraintes financières ainsi modifiées, il a été nécessaire d'affiner nos capacités d'investissement.

Aujourd'hui se dessinent concrètement les contours de ce projet structurant que nous vous dévoilons, avec les objectifs suivants :

Remettre le bâtiment aux normes et le réhabiliter afin de répondre aux besoins de la commune.

Le complexe sportif et culturel a vu le jour en 1984. Sur ce terrain, situé à côté du canal de la Bruche,

diverses infrastructures ont été créées au fur et à mesure des besoins (la salle polyvalente **pouvant accueillir jusqu'à 590 personnes**, les stades, les terrains de tennis, le boulodrome, les club-house,...)

Le site s'est progressivement doté de moyens matériels et humains pour offrir aujourd'hui à la commune et à ses habitants un lieu où se côtoient activités sportives et culturelles.

Objectifs du projet

Mais aujourd'hui, la réhabilitation du complexe est nécessaire ne serait-ce que pour des questions de "mise aux normes".

Bâtiment énérgivore, vieillissant, il est temps de proposer **une nouvelle vision sur ce site.**

Envisagé comme **un lieu pour les pratiques sportives**, ce pôle apportera une nouvelle dynamique à Wolfisheim qui souhaite disposer d'équipements dédiés.

Pour autant, ne disposant pas de salle festive spécifique, la salle polyvalente pourra continuer à accueillir spectacles et manifestations.

L'équipement continuera ainsi à **mutualiser fonctions sportives et festives.**



et Culturel :

***un investissement
pour l'avenir !***

***Il s'agit de continuer
la pratique sportive
sur la commune...***

5 associations qui représentent plus de **500 membres**, dont 200 jeunes, occupent actuellement la salle:

Wolfi'Bad (badminton), le BCW (basket), l'ESW (football), le TCW (tennis) et la gym douce y viennent hebdomadairement.



Il est important pour nos associations de pouvoir **disposer de locaux adaptés et accueillants** pour leurs entraînements et compétitions.

Cela doit permettre **une pratique sportive variée et ouverte à tous** : allant des jeunes (école de basket...) aux seniors (gym douce).

Le projet consistera ainsi en la
recréation d'un hall polyvalent et de
ses annexes, tout en gardant l'ossature
actuelle de notre Centre Sportif et
Culturel.

...et de maintenir une belle offre de spectacles et de manifestations

Ce lieu est un indispensable créateur de lien social. S'y côtoient jeunes et moins jeunes, pour des moments festifs et sympathiques.

Le projet permettra la continuité de ces manifestations, indispensable respiration culturelle, parenthèse distrayante qui contribue à la qualité de notre cadre de vie.

De **nombreuses manifestations** sont organisées annuellement dans la salle polyvalente par la commune :

- Thé dansant,
- Spectacle annuel de théâtre **pour tous** (2016 "Un alsacien à Nancy",

- du théâtre de la Choucrouterie),
- Concert de fin d'année de l'école de musique,
- Expositions d'artistes,
- Fête des seniors,
- Vœux à la population...

Et aussi par les associations :

- Expositions avicoles,
- Bourses et vide-greniers,
- Bals (carnaval, années 80),
- Loto...





Le projet porte sur la réhabilitation, l'extension et la reconstruction de la salle polyvalente, de ses annexes et de l'aménagement extérieur.

Et le financement ?

L'enveloppe affectée aux travaux est de 2 538 500 € H. T. pour un montant estimatif (niveau faisabilité) de **3 368 469 € H. T.**

Les travaux sont prévus sur la période 2018-2019, l'année 2017 sera consacrée au choix de l'architecte (maîtrise d'œuvre) et à la définition concrète du projet.

Compte-tenu du coût de réalisation, la municipalité a mis en œuvre dès 2014 une stratégie budgétaire afin de permettre un autofinancement en sus d'un emprunt. Aujourd'hui, face à sa politique de maîtrise de coûts, tout en gardant une politique d'investissement

volontariste et audacieuse, l'objectif d'un **autofinancement sur fonds propres de 1 million d'euros** est programmé. Autofinancement résultant notamment de notre excédent budgétaire annuel.

La commune sollicite aussi différents interlocuteurs, afin de consolider un **plan de financement efficient** pour la réalisation de ce beau projet.

Ainsi l'État, le Conseil départemental du Bas-Rhin, le Conseil régional, mais d'autres également (Fonds européens, LAFA,...) sont conviés à nous accompagner financièrement.

Certains ont d'ores et déjà répondu favorablement, avec l'engagement de sommes parfois conséquentes.

Ce projet permettra une **amélioration du cadre de vie local**, dans une vision extensive et qualitative de notre politique sportive et culturelle. C'est un nouveau cycle qui démarrera pour le CSC pour les 30 prochaines années.

Il contribuera à la **revitalisation de notre bourg**, régènera notre offre en matière de pratiques sportives en améliorant considérablement leurs conditions.

Et il restera un **lieu d'accueil privilégié** pour l'expression de notre politique culturelle, innovante et ambitieuse et basée sur l'accès à tous.

Echéancier de réalisation de l'opération - Réhabilitation, extension et reconstruction partielle du CSC.

	2017												2018												2019												
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
“Pré-Études” (faisabilité, programme, désignation de l’équipe de maîtrise d’œuvre...)																																					
Études de conception																																					
Permis de construire																																					
Travaux																																					

À WOLFISHEIM

Conciliateur de justice

La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trouver, rapidement, une issue amiable à un différend civil simple entre deux personnes physiques ou morales.

Quels sont les litiges concernés ?

Entrent dans le champ de la conciliation, les litiges d'ordre familial, professionnel ou de consommation, tels que :

- Troubles de voisinage ;

- Conflit entre un propriétaire et un locataire ;
 - Créances impayées ;
 - Malfaçons ;
 - Difficultés à faire exécuter un contrat...
- Sont exclus les questions pénales, les affaires liées à l'état-civil, au droit de la famille (pension alimentaire, résidence des enfants,...) et les litiges avec l'administration et le droit du travail...

La commune de Wolfisheim n'a pas de permanence de conciliateur de justice.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez vous adresser au Tribunal d'instance de Schiltigheim

Adresse : 10 Rue du Tribunal, 67300 Schiltigheim. Téléphone : 03 88 19 27 80

Vous pouvez également consulter

le site Internet :

<https://www.conciliateurs.fr/>

RÉFORME DE DÉLIVRANCE

Cartes nationales d'identité

À compter du 28 mars 2017, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité évoluent en s'alignant sur la procédure des passeports biométriques. Ainsi, seules les mairies possédant un dispositif de recueil des empreintes digitales pourront instruire les demandes, puis délivrer les cartes d'identité. La mairie de Wolfisheim n'en est pas équipée. (Liste des mairies-stations dans un périmètre proche de Wolfisheim : Eckbolsheim, Lingolsheim, Annexe Mairie Strasbourg-Koenigshoffen).

Il faut savoir qu'à l'approche de l'été, les demandes augmentent et par conséquent les délais également...

Il est désormais possible de remplir en ligne une pré-demande de CNI avant de se rendre au guichet. Ce téléservice dispense l'usager de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet de gagner du temps sur place.

Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

avant de compléter le document avec les informations nécessaires (état-civil, adresse, etc...). L'usager doit ensuite se rendre dans l'une des mairies connectées à ce dispositif et présenter son numéro de pré-demande afin de permettre à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne.

À savoir : Le déplacement en mairie demeure indispensable pour la prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

**DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT**

la carte d'identité à portée de clic !

Je peux faire ma pré-demande en ligne

- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ☒ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ☒ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- ☒ Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ☒ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ☒ Je rassemble les pièces justificatives.
- ☒ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ☒ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Imprimé par la Dila

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

À WOLFISHEIM

Les points de vente CTS

Acheter des tickets ou recharger votre badgé.



**BOULANGERIE
PATISSERIE OBERT**
62 rue du Général Leclerc
67202 Wolfisheim

Recharger votre badgé auprès des guichets automatiques bancaires du Crédit mutuel ou du CIC porteur de l'autocollant Badgé.



CCM WOLFISHEIM
52 rue du Général Leclerc
67202 Wolfisheim

Et 24h/24 depuis chez vous via l'agence en ligne de la CTS : www.cts-strasbourg.eu ou Allo CTS 03 88 77 70 70

Élections

Les prochaines échéances électorales nous incitent à vous rappeler que pour voter, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Pour vous identifier il faudra présenter une pièce d'identité valide, votre carte d'électeur n'est pas obligatoire.

Les pièces d'identité recevables sont :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité.

LE VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection de se faire représenter.

Comment faire la démarche ?

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions :

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote.

Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration établie en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

Le mandant se présente en personne auprès des autorités compétentes (commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires).

Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

Il remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance.

Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il peut s'agir par exemple d'une absence liée à des vacances ou des obligations professionnelles. Il n'y a pas lieu de fournir de justificatif sur la nature de l'absence.

Le mandant peut préparer sa démarche avant de se rendre au guichet : dans ce cas, il remplit en ligne et imprime le formulaire cerfa n°14952*01 qu'il présente ensuite au guichet.

Dans quels délais ?

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si le centre de vote ouvert à

l'étranger ou la mairie ne l'a pas reçue à temps.

Durée de validité

La procuration est établie pour une seule élection. Toutefois, le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée.

Pour un scrutin :

Le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne, le 1^{er} tour, le 2nd tour ou les 2 tours.

Il est possible de choisir le même mandataire pour les 2 tours de l'élection ou bien un mandataire différent pour chaque tour.

Pour une durée limitée :

La procuration peut aussi être établie pour une durée déterminée. Le mandant doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

La durée maximum de la procuration est de 1 an.

Rien n'interdit au mandant de faire établir sa procuration pour une durée plus courte (3 ou 6 mois par exemple).

Résiliation

Le mandant peut résilier sa procuration (pour changer de mandataire ou pour voter directement) selon les mêmes formalités que pour son établissement.

Déroulement du vote

Le mandataire ne reçoit aucun document.

C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

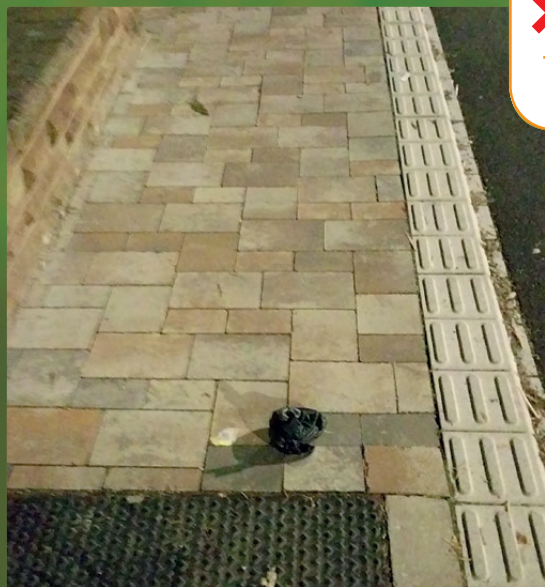
Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

*Votre chien est un membre de notre société,
il en va de votre responsabilité de rendre
sa présence agréable à tout le monde...*



5 nouvelles poubelles

(cerclées sur le plan) ont été mises en place dans la commune afin de permettre à nos concitoyens de se débarrasser rapidement du petit sac contenant les déjections de leur camarade de promenade. Ces poubelles proposent également des sacs.



PS : Il est clair que la commune ne peut mettre une poubelle tous les 10m... mais svp faites les quelques mètres qui vous séparent de l'une d'elles afin d'y déposer le sac dans lequel vous avez recueilli la déjection, plutôt que de la laisser, emballée, traîner sur le trottoir.

Allons jusqu'au bout de notre geste !



LES BELLES DÉCORATIONS DE NOËL

Récompenses

Voici la liste des 11 familles qui ont été récompensées pour les décorations de Noël :

Famille Trompeter	17 rue Charles Adolf Wurtz
Famille Munch	6 rue Albert Schweitzer
Famille Schoenenberger	34 rue des Vignes
Famille Igersheim-Lang	27 rue Berlioz
Famille Lecomte	19 rue Léo Schnug
Famille Goetz	7 rue Charles Sutter
Famille Nguyen	7 rue des Loups
Famille Haettel	49 rue des Vignes
Famille Miakowski	78 rue du général Leclerc
Famille Stouvenel Burger	45 rue des Vignes
Famille Muller	33 rue Charles Sutter

Noces d'or



Les époux Klein mariés depuis le 11 février 1966.

Noces de diamant



Les époux Litzner mariés depuis le 13 décembre 1956.

VIE CIVIQUE *Élections*

Afin de faciliter, voire de stimuler, leur entrée dans la vie civique les jeunes gens, filles et garçons, ayant atteint l'âge de la majorité ces 2 dernières années ont été cordialement et personnellement invités, comme assesseur à l'occasion des prochaines élections Présidentielles et Législatives.

Ils pourront donc être parrainés par un adulte lors de la tenue d'un bureau de vote, s'ils sont volontaires.

Avis aux amateurs, car les prochains bureaux de vote se tiendront les dimanches 23 avril, 7 mai, 11 et 18 juin prochains.

Les possibilités de tenir une permanence sont découpées en 5 créneaux : de 8 à 11h ; de 11 à 14h ; de 14 à 17h ; de 17 à 18h suivi du dépouillement et un autre créneaux de 4 assesseurs uniquement pour le dépouillement.

À raison de 3 assesseurs par créneau et par bureau de vote (3) auquel il faut rajouter 1 président, 1 vice-président et un secrétaire, **il s'agit donc de mettre en place une soixantaine de personnes par dimanche d'élections.**

À cette occasion, la commune lance un appel aux citoyens qui souhaitent se porter volontaires pour siéger comme assesseurs dans les bureaux de vote. Cette fonction est assurée à titre bénévole mais nous avons besoin de vous.

Si vous vous sentez concernés, avez envie de participer à cette activité civique vous êtes cordialement invités à contacter l'accueil en mairie au 03 88 78 14 19.

Merci d'avance pour votre engagement.

PRÉFECTURE

Immatriculation

La préfecture du Bas-Rhin a mis en place une procédure d'accueil exclusif sur rendez-vous pour le dépôt des dossiers d'immatriculation automobile.

Ainsi, depuis le 13 mars 2017 :

• **les démarches d'immatriculation suivantes se feront par télé-procédure :**

1. changement d'adresse sur le portail service-public.fr : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R11193>
2. déclaration de vente de votre véhicule (déclaration de cession) sur le portail servicepublic.fr <https://mdel.mon.servicepublic.fr/mademarchev5/sfjspinterviewID=CessionVehicule>
3. demande de certificat de situation administrative (non gage et opposition) simple sur le site du Ministère de l'intérieur (https://siv.interieur.gouv.fr/map-usgui/do/accueil_certificat).

• **les autres démarches relatives à l'immatriculation pourront s'effectuer :**

1. chez un professionnel de l'automobile habilité
2. sur rendez-vous à la préfecture ou dans les sous-préfectures.

La prise de rendez-vous se fait en ligne pour la préfecture ainsi que les sous-préfectures, à l'adresse suivante : [http://bas-rhin.gouv.fr/rubrique/Prendre un rendez-vous](http://bas-rhin.gouv.fr/rubrique/Prendre_un_rendez-vous).

Depuis cette date le dépôt des dossiers à la préfecture par les usagers et les professionnels ne se fait que sur rendez-vous.

ADMINISTRATION

La reconnaissance anticipée

Pourquoi ?

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie.

En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant).

La reconnaissance anticipée n'est pas obligatoire mais importante, car elle permet notamment de créer le lien de

filiation entre le père et l'enfant dans le cas où celui-ci décéderait pendant la grossesse. Dans cette éventualité, l'enfant pourra porter le nom de son père.

De même, si la mère décède, et que le père a reconnu l'enfant avant la naissance, il aura toute l'autorité sur l'enfant même si le couple n'est pas marié.

La reconnaissance anticipée peut être faite à n'importe quel moment de la grossesse.

Ceci dit, il est préférable de ne pas attendre la fin de grossesse.

Comment faire ?

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance, ensemble ou séparément.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

L'acte de reconnaissance est rédigé par l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe.

L'officier d'état civil remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

SOS Objets trouvés

Des objets sont régulièrement oubliés dans les salles municipales ou dans les écoles par les enfants. Les enfants retrouvent, en général, ces objets dans leur école.

D'autres objets sont perdus dans la rue ou dans les lieux publics.

Quelle qu'en soit la valeur le propriétaire est heureux de retrouver cet objet.

Si vous trouvez un objet...

Il convient de le déposer en mairie. Tous les objets ramenés en mairie sont répertoriés dans un registre prévu à cet effet.

Si vous avez perdu un objet...

Vous pouvez vous présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité, et, si votre objet a été retrouvé, le récupérer.

Si dans un délai d'un an et un jour l'objet n'est pas réclamé celui qui a trouvé l'objet peut demander à le récupérer.

Dans le cas contraire les objets sont transmis au service des Domaines.



Bienvenue aux 5 nouvelles communes !

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Communes "Les Châteaux" a fusionné avec l'Eurométropole de Strasbourg. Il s'agit des communes d'Achenheim, de Breuschwickersheim, de Hangenbietheim, de Kolbsheim et de Osthoffen qui font désormais partie de l'EMS.

L'article L 2121-27-1 du code des collectivités territoriales dispose que : “dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur dudit conseil”.

Le maire, en tant que directeur de la publication, n'est pas responsable du contenu de la tribune de l'opposition. Ses responsabilités ne sont donc pas engagées lors de ces tribunes.

Des orientations budgétaires contestables

Le compte administratif 2016 et le budget primitif 2017 ont été présentés lors de la séance du conseil municipal du 15 mars dernier. Le budget de l'année 2016, d'un montant de près de 4 millions d'euros, accuse un excédent de quelque 565.000 euros, soit plus 30% par rapport à 2015. L'augmentation des impôts de 5% décidée par le maire en 2016 n'était donc pas justifiée, comme nous l'avions affirmé en votant contre cette augmentation. Les faits nous ont donné raison.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'excédent enregistré n'est pas un résultat positif, car il traduit en réalité des insuffisances, des dépenses qui n'ont pas été engagées et qui étaient pourtant nécessaires. Citons par exemple les mises à niveau des bâtiments publics pour l'accès des personnes à mobilité réduite qui auraient dû être achevées depuis 2015 déjà. Le maire de Wolfisheim a rééchelonné sur 9 ans les investissements correspondants dont les deux tiers, soit 400.000€, sur les années 2022 à 2024. Ces travaux sont pour nous une priorité.

La transition énergétique et la recherche des économies d'énergie potentielles mériteraient que l'on établisse un programme basé sur

des vraies analyses techniques pour chacun des bâtiments publics de manière à pouvoir là aussi établir un calendrier des mises à niveau.

L'entretien de notre patrimoine communal est réalisé à minima depuis trois ans maintenant, seuls les travaux urgents sont entrepris. Le maire a fait le choix de limiter l'entretien et les aménagements des bâtiments communaux pour financer le projet de rénovation du centre sportif et culturel (CSC) d'ici la fin du mandat et dont le coût est estimé à 3,4 millions d'euros HT. Si la rénovation du CSC nous paraît indispensable (nous l'avions d'ailleurs inscrite dans notre programme électoral), nous regrettons qu'elle se fasse au détriment d'autres chantiers importants. A force de reporter les échéances, la commune devra faire face à une accumulation d'urgences alors que les marges de manœuvre financières seront plus limitées et que la dette aura augmenté. Il eut été préférable de procéder à un équilibrage plus adapté des priorités.

Les élus de la minorité : Bertrand CROZET, Laurence LUTZ, Odile MATTHIEU, Dominique HILAIRE

La contestation systématique voire systémique des décisions prises par le conseil municipal peut être une posture.

À l'éclairage d'éléments concrets et rationnels elle devient une imposture.

C'est tromper l'opinion de dire que le maire prend seul les décisions, puisque conformément au code des collectivités territoriales les délibérations sont initiées en commission consultative, débattues en conseil municipal et finalement mises en exécution par le maire après validation de la préfecture.

Par ailleurs il est reproché à la municipalité d'avoir réalisé un excédent budgétaire de près de 565 000 €. C'est le fruit d'un travail de plusieurs années afin de participer à l'autofinancement de la réhabilitation du centre sportif.

L'effort devait porter non seulement sur les dépenses mais nécessitait aussi une action sur nos recettes. C'est pourquoi le conseil municipal a entériné la rectification du taux d'abattement général à la base (passant de 20 à 15%), ce qui n'est pas une augmentation des impôts.

Le budget n'est pas qu'un acte annuel. Il s'agit surtout d'une démarche prospective, servant à définir les contours financiers des prochaines années. C'est un acte prévisionnel où dépenses et recettes sont évaluées. La dépense publique se doit d'être un choix stratégique et faite à bon escient. Il en est de la responsabilité des élus.

Mais pour les élus du groupe minoritaire ce n'est pas judicieux de moins dépenser, démontrant ainsi que M. Crozet et son équipe favorisent les dépenses dans le seul but d'épuiser le budget annuel. Le constat est identique au Centre Communal d'Action Sociale.

L'agenda d'accessibilité programmé (ADAP) a été validé par le préfet. Le montant total de cette mise aux normes est de 604 094 € HT. Il ne pouvait décemment être acté sur 3 ans, sauf à stériliser tous les autres investissements communaux. Il nous aurait été alors reproché ne pas faire suffisamment de travaux d'entretien...

Autre reproche lancinant, redondant voire sempiternel : les économies d'énergies.

Nos bâtiments ont tous faits l'objet de Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) – affiché à l'entrée de chaque bâtiment - afin d'analyser cet enjeu majeur et de déterminer les pistes avec pragmatisme. Réduire les consommations d'énergie est un objectif financier et environnemental dont nous nous sommes saisis rapidement. Notre politique à ce sujet est clairement définie dans le dossier “cap sur la maîtrise de nos consommations énergétiques” du Wolfi Info d'avril 2015. À cela s'ajoute notre politique volontariste en matière de renouvellement de l'éclairage public.

L'entretien de nos bâtiments publics est une priorité. Depuis 2001 une enveloppe budgétaire - près de 250 000 € ces dernières années - est allouée, afin de remettre à niveau et aux normes de sécurité le domaine public, trop longtemps négligé par nos prédécesseurs. Aujourd'hui grâce à des investissements stratégiques petite mairie, mairie et écoles sont confortables et adaptées ; square du Bœuf Rouge, Parc Fort Kléber, espaces verts sont entretenus. C'est le résultat d'un équilibrage efficace des priorités d'investissements et notre patrimoine bâti est en très bon état.

Prioriser sans réflexion, investir sans compter mène à la situation que nous avons trouvée en 2001, alors que M. Crozet était aux affaires entre 1995 et 2001 - friche, bâtiments vétustes, aucune marge de manœuvre financière.

Nos efforts budgétaires, pour une ambition à sa juste mesure pour Wolfisheim, nous permettent de présenter un nouveau grand projet pour notre commune, la réhabilitation du CSC, sans peser sur la fiscalité et sans emprunt démesuré, pour une nouvelle dynamique en matière de pratique sportive et d'activités culturelles.

2017 s'ouvre donc sur de nouvelles perspectives...

Les élus du groupe majoritaire.

Agenda

Avril
16 Chasse aux œufs au fort Kléber
16/17 Cirque Appolo au CSC
Dim. 23 1^{er} tour des élections présidentielles (8h-19h) 3 bureaux de vote

Mai
Dim. 7 2^e tour élections présidentielles (8h-19h)
Lun. 8 Commémoration de la Victoire 1945 au monument aux morts (11h)
Mer. 17 Sortie bateau mouche à Strasbourg puis repas "Au Gurtlerhoft"
Dim. 21 Les "Talents équestres" au fort Kléber

Juin
Dim. 4 Marché aux puces par l'ESW dans les rues du village
Ven. 9 Concert de fin d'année de l'école de musique à 19h salle de la Bruche à Holtzheim – entrée libre
Dim. 11 1^{er} tour élections législatives (8h-18h)
Dim. 18 2^e tour élections législatives (8h-18h)
Mar. 20 Don du Sang à la salle polyvalente (de 17h30 à 20h30)
Du 28 juin au 2 juillet 7^e édition du Wolfi Jazz au fort Kléber

Il est rappelé que ces dates sont des prévisions ; merci de vous renseigner en mairie (tél. 03 88 78 14 19) pour toutes informations complémentaires.



Amis photographes de Wolfisheim

Vous avez apprécié, sur le ban communal, un fait insolite, un spectacle, un moment à immortaliser et/ou une vue... que vous avez photographié ! Transmettez le fichier à la mairie à l'adresse suivante : michel.wartel@estvideo.fr
 La commission communication choisira chaque trimestre une photo qui paraîtra dans un prochain Wolfi Info en fonction de l'actualité. Les photos de bonne qualité (entre 1 et 2,5 Mo, au format jpg, .eps ou .raw) doivent être libres de droits.



Attention

À VOS STYLOS ET CLAVIERS
 Un article, l'annonce d'un événement, un témoignage, une photo...
 2 adresses : michel.wartel@estvideo.fr et / ou m.stoquert@wolfisheim.fr

Wolfinfo N° 52

Adressez-nous votre demande avec fichiers Word (.doc) et photos en haute résolution (.jpg) avant le mardi 6 juin 2017.

Les articles parvenus après cette date seront publiés dans le Wolfi Info n°53.



Déchets

Déchèterie mobile



Samedi 29 avril

Lundi 29 mai

Mercredi 28 juin

Déchèterie mobile sur le parking du centre sportif de 11h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 17h le samedi.

Déchèterie végétaux



Samedi 15 avril

Mercredi 17 mai

Vendredi 16 juin

Spécial végétaux sur le parking du centre sportif du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h à 17h.



Déchèterie fixe

Rue de l'Abbé Lemire à Koenigshoffen du lundi au samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h.



La collecte des encombrants

Collecte sur rendez-vous, contactez le : 03 88 43 62 95 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

À chaque moment, après un pique-nique ou en voiture, jetez vos déchets dans une poubelle.
 À l'achat, préférez les produits sans suremballage.

Informatique



L'atelier de vulgarisation de l'informatique va redémarrer une session de 10 séances.

À compter du 19 avril prochain nos 3 bénévoles (Stéphanie, Thierry et Laurent) vous attendront afin de vous initier ou de vous perfectionner avec ce formidable outil qu'est l'ordinateur. Tous les mercredis de 19h à 20h30, jusqu'à fin juin et pour 30€ les 10 séances.

Il reste encore 2 à 3 places disponibles et les premiers arrivés seront les premiers servis, merci de vous inscrire en mairie.